



## Avis d'achat sur bon de commande n°10/FNUAP/MSISF/2024

Le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, procède avec l'appui de l'UNFPA, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics, à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis « **La production de vidéos destinées au bilan du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille** ».

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Unité de mesure	Quantité (1)	Prix Unitaire HT (2)	Prix total (HT) (3 = 1*2)
1	Production de vidéos relatant le bilan du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille durant l'année (s) 2022-2023.  □ Durée de chaque vidéo : entre 50 secondes et 02 minutes	Vidéo	10		
				<b>TOTAL HT</b>	
				<b>TVA 20%</b>	
				<b>TOTAL TTC</b>	

Lieu d'exécution : **RABAT**

Délai d'exécution : **Cinq (05) mois.**

Modalités d'exécution : **Voir Termes de référence (TDR) ci-joint.**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **Mercredi 08 Mai 2024 à 14h00**

Les plis des concurrents doivent être déposés au nom de **MSISF/UNFPA Projet : MOR10SER** au Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, Direction des Ressources Humaines, du Budget et des Affaires Générales, sis à 47, Bd Ibn Sina Agdal, Rabat.

Le paiement de la commande sera effectué en Hors TVA par virement au compte bancaire du prestataire par le fond des Nations Unies pour la population. Une attestation d'exonération de TVA sera fournie au prestataire.

Agent autorisé 

**P. la Ministre et par Délégation  
Le Directeur des Ressources  
Humaines du Budget et des  
Affaires Générales  
Signé : Adil GHAMMARTE**

## Termes de Référence (TDR)

### Pour la Production de Capsules Vidéo relatant le bilan du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille pour les années 2022-2023

#### ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

Les prestations objet du présent bon de commande portent sur : Production de vidéos relatant le bilan du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille durant l'année (s) 2022-2023.

Les prestations commandées par le maître d'ouvrage doivent répondre aux critères de professionnalisme en mobilisant un cameraman/cadreur, un preneur de son et un monteur.

#### ARTICLE 2 : DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

##### 1. Contexte

Le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille est l'autorité gouvernementale en charge des questions de la famille et des droits des populations vulnérables.

Le ministère procède depuis plusieurs années à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques et de stratégies en faveur de la famille et de l'enfance ainsi que de l'amélioration des conditions d'insertion socio-économiques et socioprofessionnelle des citoyens et des citoyennes.

Le ministère œuvre avec les différentes catégories de populations avec un focus sur les populations vulnérables en améliorant leurs conditions de vie et leur accès aux services de proximité de qualité, notamment les services de prise en charge, d'accueil, d'écoute des femmes victimes de violence, les services en faveur de l'enfance, le handicap et les personnes âgées.

Dans le cadre de la capitalisation des acquis de l'intervention du ministère en faveur des droits des femmes et des populations vulnérables, et ses efforts pour améliorer la transparence et la communication sur le travail réalisé, le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille entend produire une série de capsules vidéo capitalisant sur ses réalisations des années 2022-2023. Ces vidéos visent à informer le public de manière concise et efficace sur les divers projets et initiatives menés durant cette période.

##### 2. Objectifs Spécifiques

L'objectif est la production de 10 capsules vidéo en langue arabe, présentant le bilan des réalisations du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille pour les années 2022-2023, avec les spécifications suivantes :



- Communication efficace : Les vidéos doivent transmettre de manière claire et concise les messages clés sur les réalisations et les projets du Ministère, en vue d'informer et d'engager le public cible.
- Accessibilité : Chaque capsule vidéo doit être accessible à un public diversifié, incluant les personnes sourdes ou malentendantes, à travers l'intégration de la langue des signes et le sous-titrage en français.
- Qualité professionnelle : Les vidéos doivent être produites conformément aux normes audiovisuelle, avec une attention particulière portée aux aspects suivants :
  - Qualité d'image : Utilisation de caméras haute définition avec une résolution d'au moins 1080p, voire 4K si possible, pour assurer une clarté d'image exceptionnelle.
  - Son de haute qualité : Enregistrement audio avec des équipements professionnels pour garantir une clarté et une pureté du son.
  - Montage et post-production de qualité supérieure : Le montage doit être fluide et cohérent, avec un usage judicieux des transitions et des effets pour maintenir l'engagement du spectateur. Les animations graphiques ou les éléments de motion design, si utilisés, doivent être intégrés de manière à compléter et à renforcer le message.
  - Conformité aux normes de diffusion : Les vidéos doivent être produites en tenant compte des spécifications techniques des différentes plateformes de diffusion (comme le site web du ministère, les réseaux sociaux, etc.), garantissant ainsi une expérience de visionnage optimale sur tout type d'appareil.

### **ARTICLE 3 : PORTEE DES TRAVAUX**

Le prestataire sélectionné sera chargé des tâches suivantes :

#### **❖ Développement de Scénario :**

Conception et rédaction de scénarios détaillés pour chaque vidéo, en collaboration étroite avec les représentants du Ministère. Les scénarios devront mettre en avant les réalisations clés du Ministère de manière engageante et informative.

#### **❖ Production**

- Tournage : Captation des images nécessaires, incluant des interviews et des séquences illustrant les projets et réalisations.
- Voix Off : Enregistrement de narrations en langue arabe pour accompagner les visuels, en veillant à la clarté et à la qualité du son.
- Langue des Signes : Intégration d'un interprète en langue des signes dans le coin de l'écran pour toutes les vidéos, afin d'assurer l'accessibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes.

#### **❖ Post-Production**

- Montage : Assemblage des séquences tournées, intégration de la voix off, et montage des éléments visuels et sonores pour créer une narration fluide et cohérente.
- Sous-Titrage : Ajout de sous-titres en français pour toutes les vidéos, assurant une compréhension aisée par un public non arabophone.

- Correction Colorimétrique et Sonore : Ajustement des couleurs et de la qualité sonore pour garantir une expérience de visionnage optimale.

#### ❖ Livrables

- Scénarios détaillés pour chaque vidéo, pour approbation par le comité de suivi de l'exécution désignée avant le début de la production.
- Dix (10) capsules vidéo en langue arabe, avec voix off, intégration de la langue des signes, et sous-titrage en français, conformément aux spécifications techniques et aux délais convenus.
- Fichiers sources et versions finales des vidéos, adaptées pour une diffusion sur différentes plateformes.

**NB :** Les livrables doivent être déposés sous format numérique, sur un disque dur externe SSD.

#### ARTICLE 4 : MODE DE REGLEMENT

Le paiement sera effectué directement par l'UNFPA en hors taxes après réception et validation définitive des livrables par un comité de suivi de l'exécution.

La production de la facture doit être établie en trois exemplaires et arrêtée en toutes lettres et en chiffres, certifiées exactes, et signées par le créancier qui doit en outre rappeler l'intitulé exact de son compte bancaire et décrivant les prestations réellement exécutées et le montant total à payer ainsi que tous les éléments nécessaires à la détermination de ce montant.

Le règlement sera effectué sur la base des dites factures en application des prix du bordereau des prix. NB : Une attestation d'exonération de la TVA sera délivrée au prestataire sur la base de présentation d'une facture pro-forma en quatre (3) exemplaire indiquant le montant en HT, la valeur de la TVA et le montant en TTC.

#### ARTICLE 5 : MODE D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le prestataire s'engage à effectuer les prestations, objet du bon de commande, conformément aux besoins et aux orientations de l'Administration. Toute modification que l'Administration juge nécessaire aux commandes doit être convenue avec le prestataire.

#### ARTICLE 6 : PENALITE POUR RETARD

En cas de retard dans l'exécution des prestations, des pénalités de retard seront appliquées, sans mise en demeure préalable, le montant de la pénalité par jour calendaire de retard est d'un millième (1/1000) du montant total du présent bon de commande par jour de calendaire de retard.